

Tous
engagés

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Inclus les intérêts des parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 1,25 % pour l'année 2019.

Excédents avant ristournes aux membres	8 873 000 \$
Virements réglementaires et autres	(3 599 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(3 000) \$
Ristournes aux membres	(1 530 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(225 000) \$
Récupération d'impôts	407 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (ristournes aux membres)	1 123 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	225 000 \$
Alimentation RRE	(2 444 000) \$
Alimentation Réserve générale	(2 827 000) \$
Solde à répartir	0 \$

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2019

RISTOURNE
AUX MEMBRES²

1 529 752 \$

FONDS D'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT
DU MILIEU²

225 468 \$

² La ristourne aux membres après récupérations d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

		TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
		PARTICULIERS	ENTREPRISES	
RISTOURNE VOLUMES	Comptes	187 532 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Épargne et placement	242 283 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Fonds	119 926 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Prêts et marges de crédit	498 949 \$	0,61 \$	0,61 \$
	Assurances ³	214 920 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
RISTOURNE PRODUITS	Ristourne produits ³	266 142 \$	MONTANT DE 50 \$⁴	